



Santé - Social

Communiqué

## Statut médical pour les sages-femmes : le prix à payer !

La **CFE-CGC** demande depuis le début un statut de praticien hospitalier pour les sages-femmes. Les contraintes, notamment économiques, imposeraient les limites offertes au nouveau statut proposé par le Ministère.

Les mesures annoncées par la Ministre le 10 avril dernier, représentant des avancées sans précédent pour les sages-femmes, n'ont plus rien de spectaculaire. Les deux premières réunions de négociations sur le statut rénové en ont apporté la preuve.

- Les propositions salariales sont bien en deçà des attentes et sans aucun lien avec leurs responsabilités professionnelles engagées au quotidien.
- Des grilles indiciaires sur deux grades dont le deuxième grade dit d'avancement verrait le reclassement de l'ensemble des sages-femmes cadres jusqu'à l'extinction du corps. Cependant, la notion d'un quota pour l'accès au deuxième grade sans l'information d'une pyramide des âges nous inquiète.
- Enfin, la création d'un statut d'emploi, soit un détachement de 5 ans renouvelable jusqu'à la limite de 10 ans dont les conditions d'accessibilité sont assujetties à une liste nationale **et** à l'ancienneté. Statut aux contours trop flous, notamment sur les conditions de réintégration. Statut discriminatoire pour les sages-femmes d'établissements de niveau I.

La CFE-CGC estime que l'ensemble du dossier est à clarifier et ne peut accepter cette situation.

La CFE-CGC appelle à une rencontre rapide avec le Cabinet de la Ministre.

### **Catherine Trombi-Grisvard**

Vice-Présidente CFE-CGC Santé-Social  
en charge de la Fonction Publique  
Hospitalière.

#### **La CFE-CGC Santé-Social, en quelques mots :**

Créée en 1982, la Fédération CFE-CGC Santé-Social rassemble les professionnels de la santé, du social et du médico-social. Elle se constitue de syndicats professionnels, libres, apolitiques et constructifs. Les adhérents sont répartis en 10 syndicats selon leur profession, leur catégorie, ou leur secteur d'activité : Syndicat National de l'encadrement Sanitaire et Social, Syndicat National des Organismes de Mutualité, Union Nationale des Médecins Salariés etc. La CFE-CGC Santé-Social, c'est plus d'une vingtaine de négociateurs nationaux CFE-CGC qui négocient accords, conventions collectives par branche, secteur d'activité.

La CFE-CGC Santé-Social est présente dans le secteur social, médicosocial, sanitaire privé à but non-lucratif, sanitaire privé à but lucratif, fonction publique hospitalière, mutualité...

#### **Contact Presse**

Service Communication

**Benjamin Poutier**

07 62 17 11 53 – 01 48 78 69 24

[bpoutier@cfecgc-santesocial.fr](mailto:bpoutier@cfecgc-santesocial.fr)

#### **CFE-CGC Santé-Social**

39, rue Victor Massé – 75009 Paris

[contact@cfecgc-santesocial.fr](mailto:contact@cfecgc-santesocial.fr)

[www.cfecgc-santesocial.fr](http://www.cfecgc-santesocial.fr)

[facebook.com/cfecgc.santesocial.fr](https://facebook.com/cfecgc.santesocial.fr)